



PROJET ACADEMIQUE EDD 2020-2024

« MET MIN AN MANNIOK »

1-CONTEXTE

Acte social et culturel, l'alimentation est au croisement d'enjeux multiples en matière de santé, d'environnement et de citoyenneté et fait l'objet d'une attention renforcée par les politiques publiques.

L'École a là tout son rôle à jouer : par l'acquisition de compétences et de connaissances dans le domaine de l'alimentation, l'élève devient progressivement apte à faire des choix alimentaires pour sa santé, pour l'environnement, tout en mettant à distance les messages publicitaires et, in fine, d'exercer un esprit critique éclairé et plus tard sa citoyenneté. En ce sens, elle dépasse largement la seule éducation nutritionnelle.

En raison de la croissance de la population et des changements de mode alimentaire dans les pays émergents, la demande mondiale en nourriture devrait augmenter de plus de 35 % d'ici à 2030. L'objectif d'autonomie alimentaire des territoires a été fixé à 2030 par le Président de la République.

Aussi, la Guadeloupe se doit de se tourner vers la transition et la diversification agricole. Produire localement la moitié de la nourriture que nous consommons en produit frais constitue un défi pour 2030. Il s'impose à nous, le choix d'une alimentation de qualité et qui rémunère correctement toutes les professions, de l'éleveur à l'agriculteur, en passant par les métiers de

transformations et la valorisation des commerces de proximité. Le plan d'action régional pour la biodiversité permet de coordonner tous les organismes qui ont pour mission la préservation et la conservation du patrimoine naturel.

2-ENJEUX

Depuis 2013 l'archipel est reconnu pour la richesse de sa pharmacopée. Notre biodiversité, nos « rimèd péyi » et plus particulièrement le jardin créole, sont un enjeu économique majeur et méritent que la population se les réapproprient pour mieux les préserver et les reconquérir.

Il s'agit de reconnecter les Guadeloupéens à la richesse de la biodiversité de l'île : défi pédagogique essentiel, enjeu de préservation des paysages insulaires et d'aménagement des territoires.

Il convient de former nos jeunes aux méthodologies du jardin créole dans le but de développer et pérenniser les initiatives en matière de circuits courts, pour une prise de conscience de l'importance de la production locale. Ainsi tendre vers une diminution de l'importation, une autonomie alimentaire et une croissance durable nécessaire contribuerait à préserver les atouts naturels du territoire.

3-CADRE

- Circulaire NOR : MENE1924799C n° 2019-121 du 27-8-2019
- Extrait Circulaire de rentrée 2020, BO 10 juillet 2020 : « Agir pour le développement durable »
- Circulaire NOR : MENE2025449C du 24-9-2020
- Agenda 2030
- Vadémécum « Éducation à l'alimentation et au goût »
- Plan National Nutrition Santé 4
- Plan de relance collectivité régionale Guadeloupe 2020

4-OBJECTIFS GENERAUX

- Reconquérir notre biodiversité tout en assurant la sécurité alimentaire et en préservant les ressources
- Former à un esprit critique éclairé et à la responsabilité collective dans les domaines de l'environnement et de la santé liés à l'alimentation dans le but d'effectuer des choix avisés.
- Comprendre le rôle des acteurs économiques dans le choix des aliments contraint par l'offre et ses modes de promotion
- Comprendre que le choix des aliments par les consommateurs peut avoir des impacts économiques et environnementaux (modes de production, circuits d'approvisionnement, etc.), tout comme les comportements liés à la gestion des déchets et au gaspillage alimentaire.

5-OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Développer les pratiques du jardin créole dans les établissements scolaires et dans les écoles
- Identifier les types de productions qui favorisent l'équité sociale chez les producteurs et les consommateurs
- Expérimenter des agricultures durables dans un contexte de mondialisation
- Limiter l'impact environnemental du transport et de la transformation des denrées alimentaires
- Réduire le gaspillage alimentaire

6-ODD

- ODD 1 - Pas de pauvreté
- ODD 2 - Faim zéro
- ODD 3 - Bonne santé et bien être
- ODD 8 - Travail décent et croissance économique
- ODD12 - Consommation et production responsables
- ODD 13 - Mesure relatives à la lutte contre le changement climatique
- ODD 15 - Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres

7-PUBLIC CONCERNE

Tous niveaux écoles et EPLE de l'Académie de Guadeloupe

8-OBJECTIFS EDUCATIFS

- Rendre les comportements individuels plus favorables à la santé par le biais du jardin créole
- Sensibiliser les élèves au patrimoine alimentaire et culinaire local : diversité des produits agricoles, excellence des pratiques et des savoir-faire développés par les professionnels du secteur
- Connaître l'histoire et la notoriété de l'alimentation en Guadeloupe ainsi que dans les territoires de la Caraïbe à travers le jardin créole
- Sensibiliser les élèves à l'importance des signaux sensoriels dans la régulation de la prise alimentaire à l'attachement collectif du repas et des pratiques sociales

9-LIENS PROGRAMMES PEDAGOGIQUES

Liens avec le socle commun de connaissances de compétences et de culture. L'alimentation est abordée dans le domaine 4 : « systèmes naturels et systèmes techniques » sous l'aspect « comportement responsable » que l'élève doit développer vis-à-vis de sa santé. Il s'agit pour lui d'être conscient des enjeux de bien-être et de santé des pratiques alimentaires et physiques.

Dans le domaine 5 : « les représentations du monde et l'activité humaine », l'élève est amené à mobiliser ses connaissances sur la diversité des modes de vie et des cultures pour mieux connaître le monde qui l'entoure et pour se préparer à l'exercice futur de sa citoyenneté.

10-AXES DE MISE EN ŒUVRE

Déployer les jardins créoles dans le milieu scolaire

- Création d'un jardin créole dans chaque établissement scolaire et chaque école de Guadeloupe
- Jardin partagé : association d'un établissement ou d'une école à un jardin extérieur, à un agriculteur
- Création d'un label « E3D jardin créole »
- Création d'un concours académique jardin créole

Assurer la formation

- Inscription au Plan Académique de Formation : 1 journée de formation référents EDD, éco-délégués et CPE 02 février 2021, semaine EDD du 19 au 23 avril 2021
- Création d'un espace de formation : aménagement d'1ha de terre à Petit Canal
- Inscrire le programme de formation dans les filières concernées
- Création d'un passeport éco-délégué lié au jardin créole
- Création d'un parcours jardin créole

Renforcer le Partenariat

- Concours et dispositifs nationaux : Mesure petit déjeuner à l'école, DIAGALIM, STUDIO MEDIAS 10 collèges, CANOPE les fondamentaux ressources sur le jardin créole,
- Partenaires signataires de la convention : projets EPCI, INRAE du champ à l'assiette, REGION 1 éco-projet pour ma Guadeloupe, CAUE paysage et biodiversité, ACTALIM, ...
- Associations : IREPS, JAFFA, TRIAKAZ, ACED, BWA LANSAN, VIVRE, DJAM, les jardins de la création, ...
- Agriculteurs, les apiculteurs : APIGUA, ...
- Autres partenaires : ARS, CIRAD,
- Scientifiques : UA, Dr Henri Joseph, ...
- Entreprises